



LABEL COURSES POUR TOUS LIGUE ILE DE FRANCE FSGT



Les organisateurs de courses Hors Stade (route, nature, trail, ekiden) en Ile de France peuvent obtenir un label Courses Hors Stade - Ligue Ile de France FSGT pour leur épreuve.

Une seule manifestation ne peut pas couvrir l'ensemble des critères détaillés ci-dessous. Pour cela, le label comprend 3 niveaux (1, 2 ou 3 coureurs) afin de permettre à chaque course FSGT entrant dans le cadre de base d'y accéder, tout en se fixant l'objectif d'atteindre le niveau 3 coureurs.

CONDITIONS OBLIGATOIRES :

Seules les épreuves organisées par des clubs affiliés à la FSGT peuvent obtenir le « Label Courses Hors Stade - Ligue Ile de France FSGT ».

Accueil

Les organisateurs s'engagent :

- à accueillir tous les coureurs dans la limite des effectifs maximum prévus et dans les conditions prévues dans les règlement.
- à respecter toutes les indications portées sur leur tract et règlement.

Engagement

Les droits d'engagement à l'épreuve doivent être modérés voire gratuits.

Le prix des engagements est raisonnable. Tout exception doit être pleinement justifiée.

Récompenses

Les récompenses ne peuvent prendre la forme d'une prime en argent.

Modalités de courses

Les organisateur sont libres d'organiser l'épreuve à leur façon, d'imaginer de nouvelles formules (relais, équipes, distances, etc.) à condition de respecter les critères décrits ci-dessous. Un règlement de course sera impérativement élaboré et porté à la connaissance des participants.

Reconnaissance FSGT départementale

L'épreuve doit être inscrite au calendrier départemental élaboré par le comité FSGT.

En cas de refus non justifié d'inscrire l'épreuve FSGT au calendrier départemental, les organisateurs sont invités à le signaler à la commission régionale Athlétisme / Courses hors stade pour action.

Sécurité

Les organisateurs s'engagent à respecter les lois et règlements régissant leur type d'organisation, en tout état de cause de prévoir les moyens adéquats en fonction de leur difficulté.

Catégories d'âges

Les courses peuvent accueillir des coureurs de toutes les catégories d'âges, des moustiques au vétérans.

CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES :

Echanges

La course accueille des délégations de sportifs dans le cadre d'un échange national ou international. Ceci peut se faire par le biais de projets de coopération ou dans le cadre de jumelages de villes ou de clubs.

Animations sportives

L'organisation de la course propose, en plus, une animation sportive autre que la course elle-même.

Cette activité devra être gratuite avec pour objectif la participation du plus grand nombre.

Animations culturelles

L'organisation de la course propose une animation culturelle autour de la course qui relève l'éducation populaire.

Partage

Les organisateurs doivent mettre en place une course populaire à allure libre non qualificative pour une compétition permettant de courir autrement. Cette course a pour objectif de favoriser la mixité homme/femme, l'échange intergénérationnel et/ou la pratique partagée entre personnes valides et en situation de handicap.

Solidarité

La course est organisée en partenariat avec une association à but humanitaire ou en soutien d'une oeuvre caritative.

PROCEDURE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE :

Pour obtenir cette reconnaissance, il convient d'adresser le questionnaire ci-joint à la Ligue Ile de France FSGT par courrier ou par mail avant la dernière réunion annuelle de celle-ci après l'avoir fait valider par le comité départemental ou la commission départementale ou d'athlétisme FSGT.

L'attribution ou non du label se décide en Commission Régionale de Courses Hors Stade. A défaut, elle se fait en Commission Régionale d'Athlétisme.

Une fois que le label est attribuée par la Ligue Ile de France FSGT...

L'organisateur s'engage :

- à respecter les engagements pris avant l'attribution du label.
- à porter logo de la Ligue Ile de France FSGT sur l'ensemble des documents « papiers » et numériques.
- à fournir les documents promotionnels à la Ligue Ile de France 2 mois avant l'épreuve.
- à récupérer le matériel de promotion de la Ligue Ile de France FSGT (banderolles, oriflammes,...) en amont pour le mettre en avant le jour de la course
- à renvoyer les classements de l'épreuve dans la semaine qui suit l'épreuve, en y distinguant clairement les coureurs FSGT.

La Ligue Ile de France FSGT s'engage :

- à fournir une banderole pour signaler la labellisation de la course et son niveau, ainsi que du matériel de promotion de la Ligue Ile de France plus généraliste, type oriflammes ou banderoles.
- à faire la promotion de la course en amont.
- à publier et à diffuser les résultats de la course



Demande du label Courses Hors Stade -
Ligue Ile de France FSGT

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Fax :

Comité départemental :

Représentant le club organisateur :

Souhaite que la course dénommée :

Programmée le :

A :

obtienne le Label Courses Hors Stade - Ligue Ile de France FSGT

Je m'engage à respecter la charte la régissant.

Date :

Signature :

Date :

Avis de la commission régionale d'athlétisme :

.....

Tampon & signature :



Renseignements concernant la course

Nom de l'épreuve :

Edition n° :

Date :

Heure de départ :

Distance :

Type de circuit :

En ligne En boucle (.... tours) autre :

Nature du parcours :

Chemins Sentiers autre :

Lieu de départ :

Lieu d'arrivée (si différent) :

Nombre de participants année précédente :

Inscriptions :

- A l'avance :

Par courrier :

Par téléphone : Par fax :

Par mail : Site internet :

Droits d'engagement : €

- Sur place : Oui Non

Droits d'engagement : €

Autres épreuves organisées le même jour (enfants ou adultes) :

- Distance : - Heure du départ : - Ages / catégories : - Observations :

.....
.....
.....
.....

Nombre de participants année précédente :

Autour de la course :

Autres animations (culturelles ou sportives) autour de la course : Oui Non

Si oui, lesquelles :

.....
.....
.....
.....

Echanges prévus : International National

Si oui, dans quelle cadre ont-ils lieu ?

.....
.....
.....
.....

Partenariat avec une association humanitaire : Oui Non

Soutien à une oeuvre caritative : Oui Non

Si oui, lesquelles ? Dans quel cadre ? :

.....
.....
.....
.....

Quelles actions pour favoriser la mixité ?

.....
.....
.....
.....

Quelles actions pour favoriser l'échange inter-générationnel ?

.....
.....
.....
.....

Quelles actions pour ouvrir la course aux personnes en situation de handicap ?

.....
.....
.....
.....